

Unité E : Finances publiques

***Demi-cours V
Guide de l'élève***

Leçon 1 : Recettes et dépenses fédérales

Introduction

L'impôt se définit comme une « cotisation obligatoire prélevée sur les personnes, les biens ou les entreprises pour soutenir le gouvernement ». En d'autres mots, c'est de l'argent versé à un gouvernement pour financer ses programmes et ses services. Le régime fiscal du Canada paie pour les routes, les services publics, les écoles, les soins de santé, le développement économique, les activités culturelles, la défense, l'application des lois, et plus encore. Ces recettes fiscales aident à redistribuer la richesse à des bénéficiaires tels les familles à faible revenu, les organismes de bienfaisance, les personnes à la retraite et les personnes handicapées. L'argent provenant des impôts, des taxes et des droits permet d'offrir des services sociaux universels tels les prestations de la sécurité de la vieillesse, les prestations d'assurance-emploi et les prestations fiscales pour enfants. Cet argent permet aussi d'offrir des stimulants aux grandes entreprises et aux petites entreprises et de stimuler l'économie d'autres façons.

Pour mieux comprendre les dépenses et les recettes fédérales, nous devons comprendre les termes suivants :

- Recettes — entrées d'argent
- Dépenses — explicite
- Excédents — le montant qui est supérieur au montant requis
- Déficit — le montant qu'il manque pour correspondre au montant requis
- Dette — un montant qui est dû
- Inflation — une augmentation des prix provoquée par un accroissement excessif de la valeur de la monnaie du pays

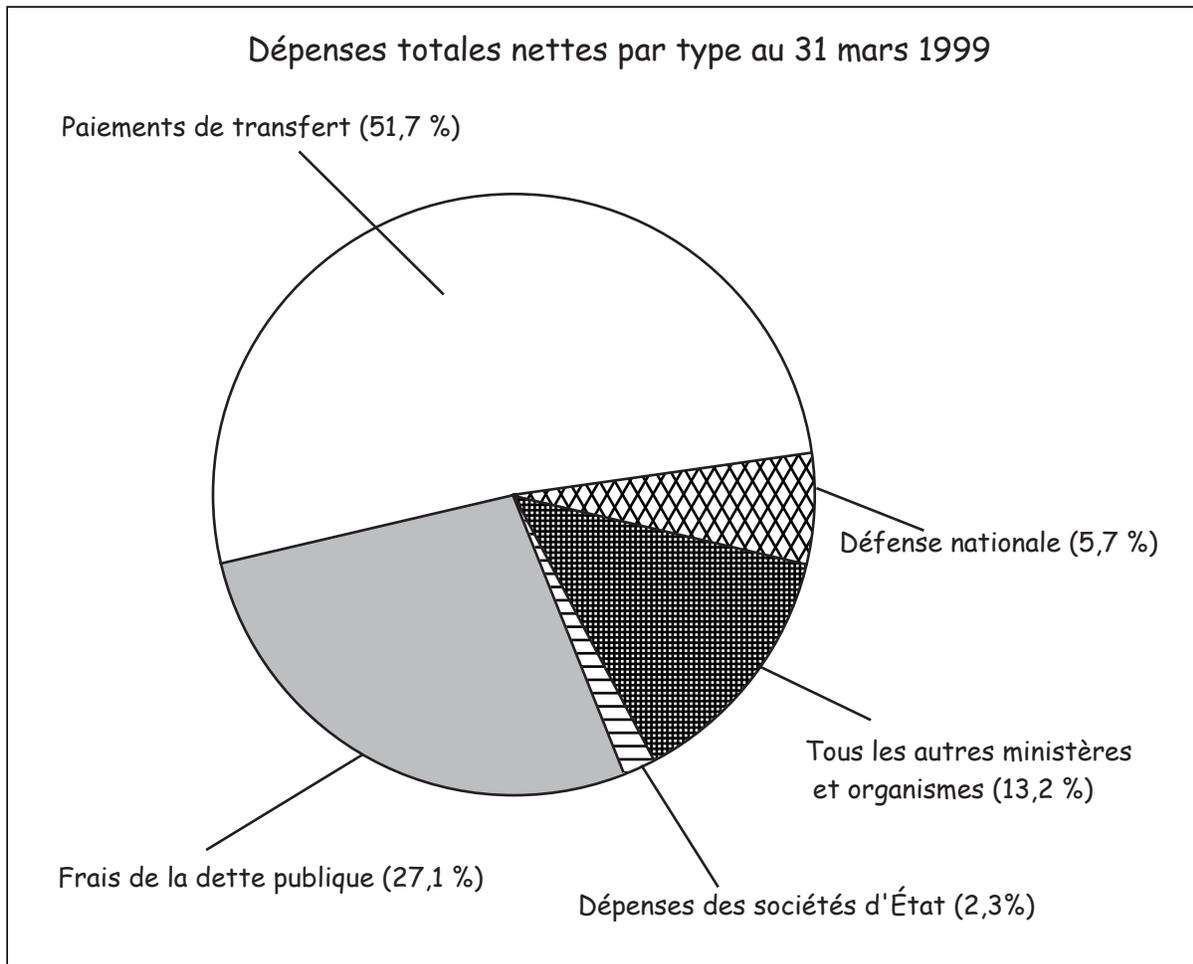
Partie A : Dépenses fédérales

Dans le passé, de nombreux gouvernements fédéraux ont dépensé plus d'argent qu'ils en ont perçu. Pour financer ces déficits, les gouvernements ont émis des Obligations d'épargne et des Bons du Trésor, et ont emprunté de l'argent de banques étrangères. Les frais d'intérêt à l'égard de ces sommes empruntées doivent être remboursés annuellement.

Le gouvernement fédéral consacre à l'heure actuelle environ 27 % de son budget total pour payer ces frais d'intérêt. Les 73 % qu'il reste du budget total sont utilisés pour appuyer les programmes du gouvernement fédéral.

Le tableau qui suit représente une répartition plus détaillée des types de dépenses du gouvernement fédéral.

Dépenses externes par type	
(en millions de dollars)	
(mars 1999)	
	Dépenses nettes
Dépenses	
Paiements de transfert	
• Prestations de la sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation de conjoint	22 781 \$
• Prestations de l'assurance-emploi	11 884 \$
Autres paliers du gouvernement	
• Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	16 018 \$
• Accords fiscaux	11 645 \$
• Régime d'assistance publique du Canada	8
• Assurance et soins médicaux	2
• Paiements de remplacement pour les programmes permanents ..	<u>(2 150)</u>
Total - Autres paliers du gouvernement	<u>25 523 \$</u>
	<u>60 188 \$</u>
Autres paiements de transfert	
• Affaires étrangères et commerce international	2 065 \$
• Santé	1 180
• Développement des ressources humaines	2 429
• Affaires indiennes du Nord	4 451
• Industrie	2 282
• Anciens combattants.....	1 377
• Autre	<u>4 951</u>
Total - Autres paiements de transfert	<u>18 735 \$</u>
Total - Paiements de transfert	<u>78 923 \$</u>
Dépenses des sociétés d'États	3 497 \$
Autres dépenses de programme	
• Pêches et Océans.....	1 080 \$
• Affaires étrangères et Commerce international	1 248
• Santé	1 083
• Développement des ressources humaines	1 858
• Industrie	1 719
• Défense nationale	8 781
• Revenu national	2 581
• Travaux publics et Services gouvernementaux	1 904
• Solliciteur général.....	2 664
• Autre	<u>6 055</u>
Total - Autres dépenses de programmes	<u>28 973 \$</u>
Total - Dépenses de programme	<u>111 393 \$</u>
Frais de la dette publique, Tableau 3.9	41 394
Dépenses totales	<u>152 787 \$</u>



Exercice 1A

À l'aide du graphique à secteurs et du tableau, Dépenses externes par type, réponds aux questions suivantes :

1. Indique les dépenses totales du gouvernement fédéral canadien en dollars. Comment *exprimes-tu* ce nombre?
2. Énumère les quatre plus importants paiements de transfert ainsi que les montants. Qu'est-ce qu'un « paiement de transfert »?
3. Quel pourcentage des dépenses fédérales est consacré aux prestations de l'assurance-emploi?
4. Énumère les trois plus importantes dépenses de programmes du gouvernement fédéral ainsi que les montants. Calcule le pourcentage du budget total que représente chacun de ces programmes.

Partie B : Recettes fédérales

Les recettes fédérales sont les entrées d'argent que le gouvernement fédéral perçoit. Ces recettes proviennent d'un éventail de sources. Certaines de ces sources comprennent l'impôt sur le revenu, les cotisations à l'assurance-emploi, la taxe sur les produits et services, les droits de douane et la taxe d'accise. À l'heure actuelle, le plan du gouvernement est d'augmenter ses recettes, de diminuer ses dépenses et d'utiliser l'excédent pour réduire le déficit fédéral.

De quelle façon est-ce que le gouvernement fédéral perçoit ces recettes?

L'impôt sur le revenu est payé par la plupart des Canadiens qui déclarent un revenu. À chaque mois d'avril, les particuliers remplissent une déclaration des revenus pour l'année précédente afin de déterminer le pourcentage de leur revenu qui doit être versé au gouvernement fédéral, ainsi que le pourcentage de leur revenu qu'ils doivent payer à leur gouvernement provincial. Comme tu peux le constater dans le tableau qui suit, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu sont divisées en trois catégories : particuliers, sociétés, et autres.

Des cotisations à l'assurance-emploi sont aussi payées par les employeurs et les employés qui gagnent un revenu. L'objet de ces cotisations est de verser à des personnes un montant réduit de leur revenu annuel dans l'éventualité où elles sont mises à pied, obtiennent un congé de maternité ou de paternité ou sont malades et ne sont pas en mesure de travailler.

La taxe sur les produits et services (TPS) est une taxe de consommation que les consommateurs de produits et de services doivent payer. La TPS est perçue à chaque étape de la chaîne de production et de distribution, et ce à l'égard de la plupart des produits et des services canadiens et importés. Il revient aux entreprises de percevoir et d'acheminer la TPS au gouvernement fédéral. Les entreprises demandent un crédit pour récupérer toute la TPS qu'elles versent ou qu'elles doivent à l'égard de leurs achats d'affaires en la déduisant de la TPS qu'elles perçoivent. Les consommateurs ne paient pas de TPS sur les éléments suivants :

- les loyers d'habitation, y compris les résidences universitaires et les pensions de famille
- les achats d'habitations qui ont déjà servi
- service de santé et service dentaire
- les services locaux ou municipaux de transport en commun et les services de traversier pour passagers
- les produits alimentaires de base
- les médicaments de prescription et la plupart des appareils médicaux
- les services d'aide juridique
- la plupart des services éducatifs, y compris les frais de scolarité dans les universités et les collèges financés par les deniers publics, et les frais pour les cours dans les écoles privées de formation professionnelle telles les écoles de secrétariat, les écoles de formation professionnelle et les écoles supérieures de commerce
- les services financiers

Le tableau qui suit présente une répartition des recettes perçues par le gouvernement fédéral.

Recettes externes par principale classification (en millions de dollars)	
	Recettes nettes 1998-99
Recettes fiscales	
Impôt sur le revenu	
• Particuliers	72 488 \$
• Sociétés	21 575
• Autres recettes provenant de l'impôt sur le revenu	2 901
	<u>96 964 \$</u>
Cotisations à l'assurance-emploi	19 363 \$
Droits et taxes d'accise	
• Taxe sur les produits et services, Tableau 3.4	20 684 \$
Taxes sur l'énergie	
• Taxe d'accise — essence	4 264
• Taxe d'accise — essence d'aviation et carburant diesel	452
	<u>4 716 \$</u>
Droits à l'importation	2 359 \$
Autres droits et taxes d'accise	
• Droits d'accise	3 411 \$
• Droits et taxes d'accise divers	229
	<u>3 640 \$</u>
	<u>31 399 \$</u>
Recettes fiscales totales	<u>147 726 \$</u>
Recettes non fiscales	
Produits de placements, Tableau 3.5	4 991 \$
Autres recettes non fiscales	
• Privilèges, licences et permis	576
• Remboursement de dépenses des années antérieures	456
• Frais de service	460
• Produits de la vente	95
• Produits provenant de la vente de biens excédentaires de l'État	43
• Pièces de monnaie canadienne	81
• Gains nets de change	94
• Recettes non fiscales diverses	1 149
	<u>2 954 \$</u>
Total - Recettes non fiscales	<u>7 945 \$</u>
Total - Recettes	<u><u>155 671 \$</u></u>

Le gouvernement fédéral perçoit également des droits de douane et/ou des taxes d'accise à l'égard de certains produits importés. Il s'agit d'un droit (coût) qu'une entreprise ou un particulier paie pour introduire au Canada des produits achetés dans un autre pays. La taxe d'accise est une taxe imposée sur tous les produits de luxe importés d'un autre pays.

Parmi toutes ces sources de recettes, l'impôt sur le revenu des particuliers est le plus important pour la plupart d'entre nous - les Mathématiques du consommateur y consacrent une unité complète. Les sociétés paient également de l'impôt sur le revenu, mais cela nous touche plus indirectement dans les prix que nous payons pour nos achats; et, évidemment, nous payons la TPS au gouvernement fédéral. Le prix des produits importés peut également être touché par les taux de change étrangers, les droits de douane et les taxes d'accise. Nous nous y attarderons plus tard dans la leçon.

Exercice 1B

1. Le tableau qui suit a été préparé pour résumer les recettes du gouvernement fédéral. Il se fonde sur le grand tableau Recettes externes par principale classification, mais il renferme une erreur. Trouve et corrige cette erreur et fais un diagramme à secteurs pour représenter ces principales sources de recettes en pourcentage du total.

Impôt sur le revenu des particuliers	72 488 000 000 \$
Autre impôt sur le revenu	21 575 000 000
Cotisations à l'a-e	19 363 000 000
Taxes sur l'énergie	4 716 000 000
Taxe sur les produits et services (TPS)	20 684 000 000
Droits à l'importation	2 359 000 000
Autres droits et taxes d'accise	3 640 000 000
Recettes non fiscales	7 945 000 000
Total - recettes	155 671 000 000 \$

2. Donne les quatre plus importantes sources de recettes du gouvernement fédéral au Canada. Indique le pourcentage des recettes que chacune procure.
3. Explique de quelle façon le gouvernement fédéral perçoit l'impôt sur le revenu des particuliers, la TPS et les cotisations à l'a-e.

Partie C : Droits de douane et monnaie étrangère

La plupart des pays prélèvent une taxe sur les produits qui entrent dans leur pays, à moins qu'un accord quelconque ait été conclu. Le Canada a un accord commercial avec les États-Unis et le Mexique qui permet aux produits de ces pays d'entrer au Canada sans que soient prélevés des droits de douane. Cet accord est ce que l'on appelle l'Accord de libre-échange nord-américain, ou l'ALENA. Les marchandises fabriquées à l'extérieur des États-Unis ou du Mexique se voient imposer des droits de douane, à moins que le Canada ait conclu un accord particulier avec ce pays. Le Canada a également conclu des accords particuliers avec Israël et le Chili. Les autres pays avec lesquels nous faisons du commerce sont regroupés comme suit :

- **NPF**, qui signifie nation la plus favorisée. La plupart des autres pays appartiennent à ce groupe.
- **PG**, ce qui signifie de préférence générale. Cette catégorie comprendrait la Chine, l'Inde et de nombreux pays d'Amérique latine. Les pays qui ont ce statut de PG ont droit à des taux particuliers plus faibles pour ce qui est des droits de douane.

Pour calculer les droits de douane à l'égard d'un produit acheté dans un autre pays, la valeur du produit doit d'abord être déterminée en dollars canadiens. Les droits de douane et les taxes d'accise, le cas échéant, sont alors calculés en dollars canadiens. Les entreprises et les particuliers qui importent des articles doivent aussi payer la TPS.

Les particuliers qui ont été à l'extérieur du pays pendant une durée précise, habituellement une semaine, peuvent revenir au pays et rapporter des produits pour une certaine valeur sans payer de taxes ou de droits. Au moment de rédiger le présent document, ce montant est de 750,00 \$. Une taxe est imposée à l'égard de tout ce qui dépasse cette limite.

Le tableau qui suit illustre les taux de change étrangers en vigueur le 21 janvier 2000. Ces taux changent tous les jours et sont disponibles auprès des banques à chartre, des caisses de crédit et sur Internet. Remarque que ces institutions ont un *taux acheteur* et un *taux vendeur*. Le taux vendeur est celui auquel la devise t'est vendue, toi le client. Le taux acheteur est celui auquel on t'achète la devise, il s'agit d'un taux inférieur au taux vendeur. Ainsi, ces institutions font de l'argent avec les opérations de change.

Remarque que différentes institutions financières peuvent offrir des taux différents. Les taux publiés dans les médias sont habituellement fondés sur les taux vendeurs des banques. Les magasins et les autres établissements de détail peuvent à l'occasion accepter des devises étrangères, en particulier l'argent américain, à un taux acheteur établi par le magasin.

Taux par rapport de dollar canadien			
Taux acheteur de la banque	Pays	Devise	Taux vendeur de la banque
0,858 0	Australie	Dollar	1,024 4
0,088 9	Autriche	Schilling	0,122 6
0,031 8	Belgique	Franc	0,039 8
0,175 9	Danemark	Couronne	0,213 1
2,295 7	Angleterre	Livre	2,451 3
1,444 1	Europe	Euro	1,487 0
0,213 1	Finlande	Mark	0,274 3
0,200 8	France	Franc	0,238 4
0,695 4	Allemagne	Mark	0,784 5
0,003 576	Grèce	Drachme	0,005 124
0,164 3	Hong Kong	Dollar	0,203 2
0,000 670	Italie	Lire	0,000 821
0,012 76	Japon	Yen	0,014 80
0,127 1	Mexique	Peso	0,185 5
0,607 9	Pays-Bas	Florin	0,706 2
0,672 7	Nouvelle-Zélande	Dollar	0,808 2
2,259 7	Irlande du Nord	Livre	2,488 7
0,164 0	Norvège	Couronne	0,196 8
0,006 54	Portugal	Escudo	0,008 04
2,259 7	Écosse	Livre	2,495 8
0,732 2	Singapoure	Dollar	0,979 2
1,695 1	Irlande	Punt	1,997 7
0,007 92	Espagne	Peseta	0,009 57
0,153 4	Suède	Couronne	0,184 3
0,817 7	Suisse	Franc	0,966 6
1,421 5	États-Unis	Dollar	1,460 0

Le vendredi 21 janvier 2000

Exemple 1

Tu vas effectuer un voyage en Angleterre et tu veux acheter 500 livres sterling. Combien t'en coûtera-t-il en dollars canadiens pour acheter ces devises?

Solution

Étant donné que tu dois acheter les livres sterling à la banque, celle-ci te les vendra. Le prix de vente pour une livre sterling est de 2,451 3 \$.

Donc, une livre sterling = 2,451 3 \$ canadiens.

Méthode 1

Chaque livre sterling coûte 2,451 3 \$. Par conséquent, 500 livres sterling \times 2,451 3 = 1 225,65 \$ canadiens.

Méthode 2

Tu as besoin de 500 livres sterling. Donc x représente le montant en dollars canadiens qu'il te faut pour acheter la devise étrangère.

Donc, 500 livres sterling = x dollars canadiens

La proportion devient : $\frac{1}{500} = \frac{2,4513}{x}$

$$(1)(x) = (500)(2,4513)$$

$$1x = 1\,225,65$$

$$x = 1\,225,65 \text{ \$ canadiens}$$

Exemple 2

Suppose que tu as décidé d'annuler ton voyage en Angleterre et que tu dois donc convertir les 500 livres sterling en dollars canadiens.

Solution

La banque maintenant te les rachète à un taux acheteur, soit une livre sterling pour 2,295 7 \$.

Donc, une livre sterling = 2,295 7 dollars canadiens.

Méthode 1

$$500 \text{ livres sterling} \times 2,2957 = 1\,147,85 \$$$

Méthode 2

Étant donné que tu as 500 livres sterling, x représente le montant en argent canadien que tu recevras.

La proportion devient

$$\frac{1}{500} = \frac{2,2957}{x}$$

$$(1)(x) = (500)(2,2957)$$

$$1x = 1\,147,85$$

$$x = 1\,147,85 \$ \text{ canadiens}$$

Comme tu peux le constater, tu perdras de l'argent et la banque fera de l'argent dans cette opération.

$$1\,225,65 \$ - 1\,147,85 \$ = 77,80 \$$$

Le tableau qui suit illustre les droits de douane et les taxes d'accise à l'égard de quelques articles choisis provenant des États-Unis et des pays commerciaux faisant partie des catégories NPF et PG. N'oublie pas que ces taxes et droits sont calculés une fois que tu as d'abord transformé les coûts en dollars canadiens. Étant donné que les articles sont payés dans la devise du pays d'origine, le coût en dollars canadiens se fondera sur le taux vendeur de la devise.

	Groupe	Droits de douane	Taxes d'accises
Bijouterie de fantaisie	ALENA	0 %	10 % > 3,00 \$ par article
	NPF	8,5 %	10 % > 3,00 \$ par article
	PG	0 %	0 %
Nappes (lin)	ALENA	0 %	0 %
	NPF	10 %	0 %
	PG	0 %	0 %
Montres-bracelets	ALENA	0 %	10 % > 50,00 \$ par article
	NPF	5 %	10 % > 50,00 \$ par article
	PG	3 %	10 % > 50,00 \$ par article
Bijoux précieux	ALENA	0 %	10 %
	NPF	5,5 %	10 %
	PG	4 %	10 %
Chaussures	ALENA	0 %	0 %
	NPF	20 %	0 %
Plateaux en plastique	ALENA	0 %	0 %
	NPF	10,5 %	0 %
	PG	6 %	0 %
Jeans	ALENA	0 %	0 %
	NPF	20 %	0 %
	PG	Aucun	0 %
Lit métallique	ALENA	0 %	0 %
	NPF	8 %	0 %
	PG	5 %	0 %
Peinture de bâtiment	ALENA	0 %	0 %
	NPF	6,5 %	0 %
	PG	3 %	0 %
Voitures	ALENA	0 %	100,00 \$ pour le climatiseur
	NPF	6,7 %	100,00 \$ pour le climatiseur
	PG	6 %	100,00 \$ pour le climatiseur

Exemple 1

La Bijouterie Cartier importe de la France des colliers en or d'une valeur de 4 000 francs. Quel sera le coût pour importer ces colliers au Canada?

Solution

1. Change en dollars canadiens : $4\,000 \times 0,238\,4 = 953,60 \$$
2. Droits de douane : $953,60 \$ \times 5,5 \% = 52,45 \$$
3. Taxes d'accise : $953,60 \$ \times 10 \% = 95,36 \$$
4. TPS : $0,07 \times (953,60 \$ + 52,45 \$ + 95,36 \$) = 77,10 \$$
5. Coût total $1\,101,41 \$ + 77,10 \$ = 1\,178,51 \$$

Exemple 2

La Fabrique Montre importe 25 montres d'une valeur de 6 000 francs chacune de la Belgique. Quel sera le coût pour importer ces montres au Canada?

Solution

1. Devise canadienne : $1 \text{ montre} = 6\,000,00 \$ \times 0,039\,8 = 238,80 \$$
 $25 \text{ montres} = 25 \times 238,80 \$ = 5\,970,00 \$$
2. Droits de douane : $5\,970,00 \$ \times 5 \% = 298,50 \$$
3. Taxes d'accise $1 \text{ montre} = 238,80 \$ - 50,00 \$ = 188,80 \$$
 $188,80 \$ \times 10 \% = 18,88 \$$
 $25 \text{ montres} = 18,88 \$ \times 25 = 472,00 \$$
4. TPS : $0,07 \times (5\,970,00 \$ + 298,50 \$ + 472,00 \$) = 471,84 \$$
 $6\,740,50 \$ \times 7 \% = 471,84 \$$
5. Coût total : $6\,740,50 \$ + 471,84 \$ = 7\,212,34 \$$

Exercice 1C

Utilise le tableau des monnaies étrangères qui est fourni pour répondre aux questions suivantes.

1. Convertis les éléments suivants en dollars canadiens :
 - a) 10 000 yens japonais
 - b) 885 000 lyres italiennes
 - c) 5 687 FFR (francs français)
 - d) 6 797 \$ US
2. Bruno prévoit effectuer un voyage en Europe du Nord. Il veut acheter pour une valeur de 350 \$ (dollars canadiens) de chacune des devises suivantes. Combien de chacune de ces devises peut-il acheter?
 - a) livres écossaises
 - b) mark finlandais
 - c) francs belges
3. Si Bruno pouvait utiliser la nouvelle devise, l'euro, pour ses voyages en Finlande et en Belgique, combien d'euros achèterait-il pour voyager dans ces deux pays?
4. Jeanne a planifié un voyage au Mexique. Elle se rend à sa banque et achète pour une valeur de 400,00 \$ CAN de pesos mexicains. Combien de pesos reçoit-elle? En raison d'un changement d'emploi, elle doit annuler son voyage. Elle revient à la banque pour échanger ses pesos en dollars. Combien d'argent reçoit-elle? Explique pourquoi elle ne reçoit pas 400 \$. Qui obtient la différence?

Pour les articles suivants, reporte-toi au tableau des monnaies étrangères et aux tableaux illustrant les droits de douane. Suppose que tous ces pays sont des NPF.

5. Une entreprise canadienne a acheté des sandales du Portugal, pour une valeur de 185 000 escudos.
 - a) Combien est-ce que ce serait en dollars canadiens?
 - b) Quels seraient les droits de douane exigés?
6. Une entreprise canadienne a acheté des bijoux en opal noble de l'Australie, pour une valeur de 4 550 \$ australiens.
 - a) Quelle serait la valeur en dollars canadiens?
 - b) Quel est le droit de douane?
 - c) Quelle est la taxe d'accise?
 - d) À combien s'élève la TPS?
 - e) Quel est le coût total pour introduire ces bijoux au Canada?
 - f) Combien est-ce que cette entreprise aurait payé seulement en taxes?

7. La compagnie Lits reposants du Canada commande des lits métalliques du Japon, pour une valeur de 46 899 yens japonais. Quel sera le coût total pour introduire ces lits au Canada?
8. La Compagnie de bijoux nord-ouest achète 30 montres des Pays-Bas. Chaque montre coûte 211,54 florins.
 - a) Quel sera le coût que cette compagnie devra payer pour importer ces montres au Canada?
 - b) Quel sera le coût de chaque montre si le profit est de 50 \$ par montre?

Leçon 2 : Recettes et dépenses provinciales

Partie A : Dépenses provinciales

En 1999-2000, le gouvernement du Manitoba a utilisé environ 8 cents de chaque dollar fiscal (8 %) pour aider à réduire la dette publique. La dette publique est le total des manques à gagner annuels entre ce que le gouvernement dépense et ce qu'il perçoit.

Environ 92 cents de chaque dollar sont dépensés pour appuyer les programmes et les services fournis par le gouvernement provincial. Ces dépenses appartiennent aux catégories suivantes :

- Santé — 35 %
- Éducation et Formation professionnelle — 20 %
- Soutien à la famille — 12 %
Exemple : Services à la famille
- Aide aux administrations locales et aux contribuables — 5 %
Exemple : développement rural, affaires urbaines, impôts reportés nets
- Développement économique et mise en valeur des ressources — 12 %
Exemple : Agriculture, Énergie et Mines, Environnement, Routes et Transport, Logement et Affaires urbaines, Industrie, Commerce et Tourisme, Ressources naturelles, Affaires du Nord, crédits d'autorisation, autres crédits
- Justice et autre gouvernement — 8 %
Exemple : Assemblée législative, conseil exécutif, Commission de la fonction publique, programmes d'aide communautaire, Consommation et Corporations, Culture, Patrimoine et Citoyenneté, avantages sociaux de la fonction publique, autres paiements, programmes ministériels de financement, services gouvernementaux, Justice, Travail, Direction générale des services aux personnes âgées, Sport, Situation de la femme, crédits d'autorisation, autres crédits.

Le tableau qui suit illustre les prévisions budgétaires 1999-2000 du gouvernement du Manitoba en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement.

Reporte-toi à la leçon 1. Comment se comparent les dépenses du gouvernement fédéral aux dépenses du gouvernement provincial?

Prévisions de dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	
	Prévision 1999-2000
Santé	2 119 306,4 \$
Éducation et Formation professionnelle	1 179 022,8 \$
Soutien à la famille	
• Services à la famille.....	701 719,8 \$
• Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse	6 110,8
Total - Soutien à la famille	707 830,6 \$
Aide aux administrations locales et aux contribuables	
• Développement rural	52 250,6 \$
• Affaires urbaines	55 768,5
• Paiement net des crédits d'impôt	181 800,0
Total - aide aux administrations locales et aux contribuables	289 819,1 \$
Développement économique et mise en valeur des ressources	
• Agriculture	111 541,7 \$
• Énergie et Mines	14 630,1
• Environnement.....	15 130,4
• Voirie et Transport.....	238 749,3
• Logement	44 997,2
• Industrie, Commerce et Tourisme	40 371,6
• Ressources naturelles	103 234,3
• Affaires du Nord.....	19 239,6
• Crédits budgétaires	26 953,4
• Initiatives d'immobilisations.....	55 000,0
• Autres crédits	37 500,0
Total - Développement économique et mise en valeur des ressources ..	707 347,6 \$
Justice et autres organismes gouvernementaux	
• Assemblée législative.....	26 251,3 \$
• Conseil exécutif	3 460,0
• Commission de la fonction publique	4 478,6
• Programmes d'aide communautaire	6 317,6
• Consommation et Corporations.....	9 328,9
• Culture, Patrimoine et Citoyenneté	58 336,7
• Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	50 753,9
• Programmes ministériels de financement	35 922,8
• Services gouvernementaux	53 661,7
• Justice.....	205 192,9
• Travail.....	14 057,8
• Direction générale des services aux personnes âgées	929,0
• Sport	10 556,8
• Situation de la femme	1 202,3
• Crédits budgétaires	1 500,0
• Autres crédits	10 902,1
Total - Justice et autres organismes gouvernementaux	492 852,4 \$
Total - Dépenses de programme	5 496 178,9 \$
Coûts de la dette publique	480 800,0 \$
Total - Dépenses avant dépenses extraordinaires	5 976 978,9 \$
Dépenses extraordinaires	
Dépenses reliées aux inondations de 1997	68 806,0 \$
Total - Prévisions des dépenses	6 045 784,9 \$
Moins : péremption en fin d'exercice	(60 000,0) \$
Total - Dépenses budgétaires	5 985 784,9 \$

Rajusté pour refléter l'incidence de la nouvelle politique de capitalisation des immobilisations.

Exercice 2A

1. À l'aide du tableau, Prévisions des dépenses de fonctionnement, vérifie si les pourcentages indiqués à la page V-E-17 sont corrects. Prépare un diagramme à secteurs bien étiqueté qui indique les montants en dollars et les pourcentages pour les principales dépenses provinciales.
2. Un budget provincial donne les priorités du gouvernement pour ce qui est de la prestation de programmes et de services. Es-tu en accord ou en désaccord avec les priorités énoncées dans les présentes prévisions budgétaires? Justifie ta réponse. Si tu pouvais apporter des changements, lesquels ferais-tu? Pourquoi?
3. Indique quatre façons dont les services et les programmes du gouvernement provincial t'aident, et explique.

Partie B : Recettes provinciales

Tout comme pour le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial perçoit des impôts et des taxes pour gagner des recettes et essaie d'avoir un budget équilibré. Tu trouveras ci-dessous les prévisions de recettes pour le Manitoba en 1999-2000.

Prévisions des recettes (en milliers de dollars)	
	1999/2000 Estimation
Recettes autonomes	
Impôt sur le revenu	
• Impôt sur le revenu des corporations.....	205 000,0 \$
• Impôt sur le revenu des particuliers	1 646 300,0
Total partiel	1 851 300,0 \$
Impôts, taxes, prélèvements et sommes recouvrées	
• Taxes sur les transferts fonciers	12 000,0 \$
• Impôt sur le capital des corporations.....	126 000,0
• Taxe sur l'essence	157 000,0
• Impôt sur les compagnies d'assurance.....	38 700,0
• Impôt destiné à l'enseignement et aux services de santé.....	230 000,0
• Impôt minier	3 200,0
• Taxes sur le carburant	66 700,0
• Taxe sur le pétrole et le gaz naturel	2 952,2
• Taxe sur les ventes au détail	909 900,0
• Loi sur le revenu, 1964, partiel	55 000,0
• Loi sur le tabac	113 000,0
• Taxe destinée à la protection de l'environnement.....	3 000,0
• Autres taxes	112,0
Total partiel	1 717 564,0 \$
Frais et autres recettes	
• Amendes et coûts; et autres frais juridiques	17 241,9 \$
• Minéraux et pétrole; et autres recettes d'Énergie et Mines	5 338,4
• Permis et frais liés aux automobiles et au transport routier.....	53 587,8
• Permis de conduire	12 315,8
• Énergie hydroélectrique - locations	50 000,0
• Parcs; foresterie; pêche; et autres recettes de Ressources naturelles.....	25 345,3
• Toutes les autres sommes recouvrées au Manitoba	62 168,0
Total partiel	225 997,2 \$
Entités/Corporations de la Couronne	
• Corporation manitobaine des loteries	219 000,0 \$
• Société des alcools	152 000,0
• Autres	8 140,0
Total partiel	379 140,0 \$
Affectations du Fond de stabilisation des recettes	
• Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles	12 000,0 \$
• Initiatives d'immobilisations	55 000,0
• Fonds du Millénaire	4 000,0
• Soutien aux programmes sociaux.....	75 000,0
Total partiel	146 000,0
Total - Recettes autonomes	4 320 001,4 \$
Transferts fédéraux	
• Péréquation	970 000,0 \$
• Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	499 200,0
• Supplément fédéral à la santé	131 000,0
• Autres transferts	93 155,5
Total - Transferts fédéraux	1 693 355,5 \$
Total - Recettes avant recettes extraordinaires	6 013 356,9 \$
Recettes extraordinaires	
• Amortissement de la dette	0 \$
• Recettes reliées aux inondations de 1997	
Recouvrements du Canada et d'autres sources	31 604,0
Affectation du Fonds de stabilisation des recettes	37 202,0
Total partiel, recettes reliées aux inondations de 1997	68 806,0 \$
Total	68 806,0 \$
Total - Recettes budgétaires	6 082 162,9 \$

Comme tu peux le constater à partir du tableau, Prévisions de recettes, les taxes et impôts de toutes sortes représentent environ 59 % de nos recettes provinciales. Une grande partie du reste des recettes vient des transferts du gouvernement fédéral. Parmi les recettes autonomes, c.-à-d., les recettes produites à l'intérieur de la province, l'impôt sur le revenu des particuliers vient en tête. Sans la perception de ces taxes et impôts, la province ne pourrait pas fournir un grand nombre des programmes et des services sur lesquels nous comptons. Une brève description suit de quelques-unes des autres taxes perçues par la province.

Taxe sur les ventes au détail

La taxe sur les ventes au détail (TVP) est une taxe provinciale imposée à la vente au détail de produits et de certains services telles les ventes à la consommation. Il s'agit de la deuxième source en importance de recettes provinciales après l'impôt sur le revenu des particuliers (à l'exception des transferts fédéraux).

Une entreprise est tenue de s'inscrire aux fins de la taxe sur les ventes si l'entreprise :

- vend au détail des produits ou des services taxables
- est un fabricant, un grossiste, un importateur ou un revendeur
- importe ou reçoit au Manitoba des biens de consommation taxables ou utilisés par les entreprises
- est une entreprise de l'extérieur de la province présente au Manitoba et qui vend au Manitoba
- est une entreprise de vente au détail exploitée au Manitoba sur une base temporaire, à court terme ou intermittente.

Le taux de la taxe est de 7 % et la taxe est calculée sur le prix de vente avant l'application de la TPS.

Exemple

Quelle est la TVP dans le cas d'un disque compact (DC) qui coûte 22,95 \$. Quelle est la TPS? Quel sera le coût total?

Solution

$$\text{TVP : } 22,95 \$ \times 7 \% = 1,61 \$$$

$$\text{TPS : } 22,95 \$ \times 7 \% = 1,61 \$$$

$$\text{Total : } 22,95 \$ + 1,61 \$ + 1,61 \$ = 26,17 \$$$

Le calcul des taxes relatives à la TPS et à la TVP doit être fait séparément étant donné qu'il peut y avoir une différence de un cent ou de deux si tu utilises 14 %. Lorsque nous utilisons 14 %, nous ne trouvons qu'une estimation rapide, et non nécessairement le bon montant.

Impôt sur le capital des corporations

L'impôt sur le capital des corporations est un impôt sur le capital annuel payé des corporations qui ont un « établissement permanent » au Manitoba. Le capital payé inclut habituellement le capital-actions, les excédents, les réserves, les prêts et les avances aux actionnaires, les emprunts bancaires, la dette à long terme, et d'autres dettes, à l'exception des comptes de créditeurs actuels.

Taxe sur l'essence

L'essence et le carburant diesel sont visés par une taxe qui est comprise dans le prix affiché à la pompe. Au Manitoba, la taxe provinciale sur l'essence est de 11,5 cents le litre et celle sur le carburant diesel est de 10,9 cents le litre. N'oublie pas qu'il y a d'autres taxes sur l'essence et les carburants en plus de la taxe provinciale.

Exemple 1

Si tu achètes de l'essence à 64,8 cents le litre, quelle partie de ce montant n'est pas une taxe provinciale?

Solution

$$64,8 \text{ ¢} - 11,5 \text{ ¢} = 53,3 \text{ ¢}$$

Exemple 2

Si tu achetais 30 litres de carburant diesel, quel serait le montant de la taxe provinciale?

Solution

$$30 \times 10,9 \text{ ¢} = 3,27 \text{ \$}$$

Taxes sur le tabac

Cette taxe est comprise dans le prix lorsque nous achetons des cigarettes, du tabac ou des cigares. La taxe provinciale au Manitoba est de 8 cents la cigarette ou de 16 \$ la cartouche de 200 cigarettes. Dans le cas du tabac à cigarettes, la taxe provinciale est de 5,3 cents le gramme.

Exemple 1

Si tu achetais un paquet de cigarettes, quel serait le montant de la taxe provinciale avant l'application de la TVP et de la TPS?

Solution

$$25 \times 0,08 = 2,00 \text{ \$}$$

Exemple 2

Quel est le montant de la taxe à l'égard de deux cartouches de cigarettes avant l'application de la TVP et de la TPS?

Solution

$$2 \times 16,00 \text{ \$} = 32,00 \text{ \$}$$

Statistiques financières du Manitoba, résumé décennal

(En millions de dollars)

	Budget 1999 - 2000	Prévisions 1998 - 1999	Données réelles □ 1997 - 1998	Données réelles □ 1996 - 1997	Données réelles □ 1995 - 1996	Données réelles □ 1994 - 1995	Données réelles □ 1993 - 1994	Données réelles □ 1992 - 1993	Données réelles □ 1991 - 1992	Données réelles 1990 - 1991
États financiers										
Recettes										
Recettes autonomes	4 320,0	4 408,0	3 957,8	3 783,1	3 644,5	3 309,9	3 247,3	2 882,0	3 146,2	2 982,6
Transferts fédéraux	1 693,4	1 500,5	1 711,0	1 715,9	1 872,9	1 895,1	1 628,5	1 815,9	1 820,5	1 695,3
Total	6 013,4	5 908,5	5 668,8	5 499,0	5 517,4	5 205,0	4 875,8	4 697,9	4 966,7	4 677,9
Dépenses										
Dépenses de programmes	5 436,2	5 293,8	4 952,2	4 868,8	4 913,0	4 804,0	4 751,5	4 904,6	4 778,9	4 535,5
Coût de la dette publique	480,8	519,0	520,1	539,1	592,3	597,0	584,8	559,3	492,1	501,3
Total	5 917,0	5 812,8	5 472,3	5 407,9	5 505,3	5 401,0	5 336,3	5 463,9	5 271,0	5 036,8
	96,4	95,7	196,5	91,1	12,1	(196,0)	(460,5)	(766,0)	(304,3)	(358,9)
Transferts pour la réduction du déficit	-	-	-	-	145,0	-	30,0	200,0	(30,0)	67,3
Affectation de fonds pour le remboursement de la dette	(75,0)	(150,0)	(75,0)	-	-	-	-	-	-	-
Financement provenant du fond de stabilisation des recettes pour le Fond de remboursement de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(75,0)	(75,0)	(75,0)	-	145,0	-	30,0	200,0	(30,0)	67,3
Aliments										
Dépenses	68,8	70,4	218,4	-	-	-	-	-	-	-
Moins : Recouvrements	68,8	70,4	173,1	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	45,3	-	-	-	-	-	-	-
Excédent budgétaire (déficit)	21,4	20,7	76,2	91,1	157,1	(196,0)	(430,5)	(566,0)	(334,3)	(291,6)

Exercice 2B

1. À l'aide du tableau, Prévisions des recettes, prépare un diagramme à secteurs illustrant les recettes provinciales estimées. Inclus dans ton tableau le montant et le pourcentage des recettes budgétaires totales que représente chaque catégorie.
2. Une des corporations de la Couronne du Manitoba est la Corporation manitobaine des loteries. Quel est son apport approximatif en pourcentage des recettes totales? Par rapport au montant des recettes que les loteries produisent pour le Manitoba, estimes-tu qu'il vaut la peine de conserver cette corporation? Pense au nombre de personnes qui ont une dépendance au jeu et à d'autres facteurs que tu juges importants. Justifie ta réponse.
3. À l'aide du tableau, Statistiques financières du Manitoba, résumé décennal, réponds aux questions suivantes :
 - a) Pendant quel exercice au cours de la période de 1990 à 2000 est-ce que le Manitoba a produit pour la première fois un excédent budgétaire, c.-à-d. lorsque les recettes ont dépassé les dépenses?
 - b) Est-ce que les dépenses ont augmenté ou diminué au cours de cette période de dix ans? Explique pourquoi cette situation pourrait s'être produite.
 - c) Est-ce que les recettes ont augmenté ou diminué au cours de la période de dix ans? Explique pourquoi cette situation aurait pu se produire.
4. Luc voulait acheter une planche à neige de 879,99 \$. Quel est le montant de la TVP et de la TPS à l'égard de cet article? S'il a 900,00 \$, pourra-t-il l'acheter?
5. Cécile voit une paire de jeans qu'elle aimerait acheter et qui coûte 48,88 \$. Elle a 55 \$. Pourra-t-elle les acheter?
6. Thérèse doit acheter un mobilier de chambre à coucher pour son nouvel appartement. Il coûte 1 999,99 \$. Quel sera son prix total, TVP et TPS comprises?
7. Si tu achètes 30 litres d'essence à 59,9 cents le litre, quel est le prix total et quelle portion de ce prix représenterait la taxe provinciale?
8. André doit faire le plein de carburant diesel. Il pompe 50 litres de carburant. Quel est le montant de la taxe provinciale?
9. Katie achète des cigarettes au magasin. Si elle achète trois paquets (25 cigarettes par paquet), combien paiera-t-elle en taxes provinciales?
10. Emric fume la pipe et achète du tabac en vrac. S'il achète 150 grammes de tabac, combien paiera-t-il en taxes provinciales?

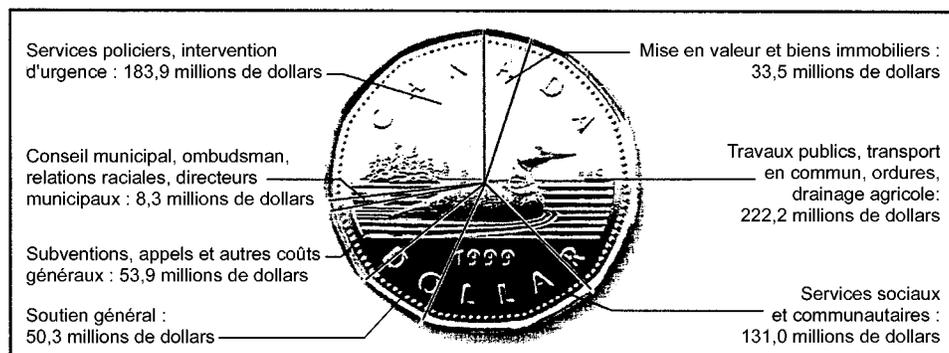
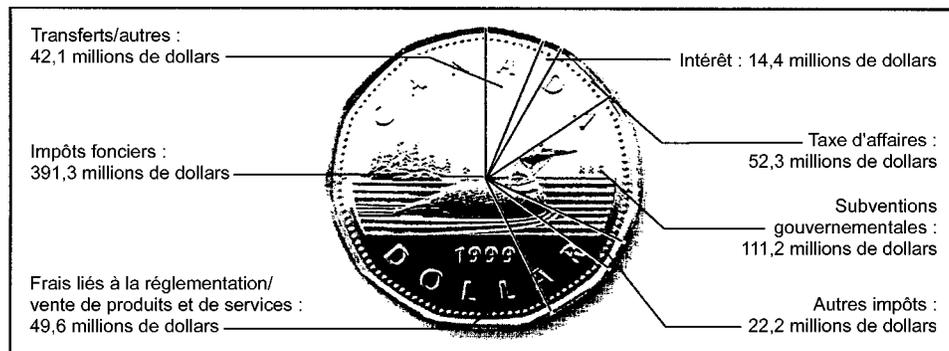
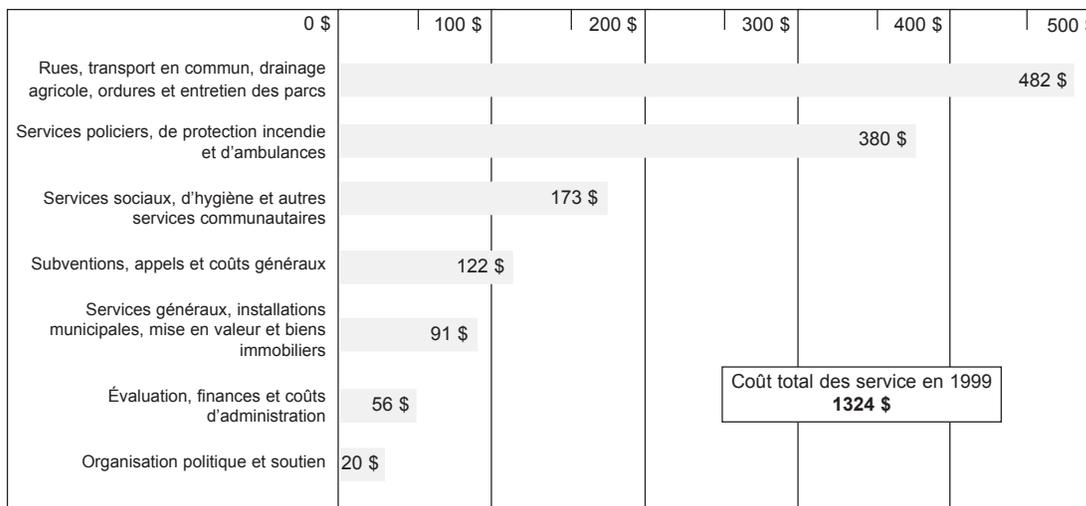
Leçon 3 : Recettes et dépenses municipales

Les impôts municipaux sont perçus par l'administration municipale locale. Les fonds de l'administration municipale proviennent des impôts fonciers résidentiels, commerciaux, agricoles et d'affaires. Une partie de cet argent provient de subventions des administrations fédérale et provinciale. Cependant, la plus grande partie de cet argent provient des contribuables locaux.

Différentes localités, villes et municipalités rurales ont des coûts différents. Parmi les postes budgétaires qui sont payés par nos impôts municipaux, mentionnons :

- *Services de l'administration générale* — législatifs, généraux administratifs, congrès et voyages, assurance-responsabilité, subventions et avantages non affectés.
- *Services de protection* — GRC, corps policiers, protection incendie, ambulance, lutte contre les animaux et les ravageurs.
- *Services de santé et de bien-être publics* — cimetières, aide sociale.
- *Service de mise en valeur de l'environnement* — planification, zonage, études, lutte contre les mauvaises herbes.
- *Services de développement économique* — contrôle des insectes, développement régional, aéroport, tourisme.
- *Services récréatifs et culturels* — piscines, patinoires, parcs, musées, bibliothèques, zoos.
- *Services de transport* — ingénierie, routes, rues, trottoirs, boulevards, fossés, égouts, nettoyage des rues, déneigement et déglçage, éclairage des rues, services de la circulation, services de transport en commun.
- *Services d'hygiène du milieu* — frais reliés à la collecte des ordures et à l'élimination des nuisances.
- *Entretien* des édifices municipaux.
- *Tous les frais reliés aux avantages sociaux et aux salaires du personnel*, y compris les travailleurs saisonniers.

Le graphique qui suit est un exemple des finances municipales de la ville de Winnipeg. Si tu ne vis pas à Winnipeg, tu peux comparer les recettes et les dépenses de ta municipalité à celles de la ville de Winnipeg.



Tel qu'il est indiqué à la page précédente, l'argent qui sert à payer pour l'entretien de la ville provient des impôts. L'impôt foncier est la principale source de recettes des administrations municipales. Pour que la municipalité détermine le montant de l'impôt foncier qu'elle doit percevoir de chaque contribuable, les points suivants doivent être déterminés :

- le budget de fonctionnement municipal
- le montant de l'évaluation foncière taxable
- le taux par mille

Le budget de fonctionnement municipal — tout d'abord, la municipalité doit déterminer combien d'argent il lui faut pour payer tous ses programmes et services. À cette fin, elle prépare un budget de fonctionnement. Dans ce budget, on détermine le montant des recettes que la municipalité prévoit percevoir de toutes les sources autres que l'impôt foncier. À titre d'exemple, ces sources comprennent les subventions des administrations fédérale et provinciale, les droits de licence, les taxes d'affaires et les frais d'utilisation. Une fois que ce montant est déterminé, la municipalité le soustrait de ses besoins budgétaires. Le montant restant des recettes nécessaires est l'argent qu'il faut percevoir en impôts fonciers.

Évaluation des biens-fonds imposables — les biens immobiliers sont évalués afin de fournir le fondement de l'imposition municipale. Les lois provinciales exigent que les biens immobiliers soient évalués en fonction du système de la valeur marchande. La valeur évaluée correspond au prix de vente le plus probable d'un bien immobilier entre un vendeur sérieux et un acheteur sérieux, à une date précise.

Les lois provinciales exigent également que tous les biens immobiliers soient classés et que la valeur fractionnée soit calculée. On compte neuf catégories de biens immobiliers, allant du bien immobilier résidentiel au bien immobilier industriel, en passant par le bien immobilier commercial. Chacune de ces neuf catégories se voit alors attribuer une portion en pourcentage. Cette dernière sert à calculer la valeur fractionnée qu'on utilisera aux fins de l'impôt. La valeur fractionnée est importante étant donné qu'il s'agit de la valeur évaluée qui servira à déterminer le montant des impôts fonciers à payer.

Les tableaux qui suivent énumèrent les codes de classification des biens immobiliers touchant les biens immobiliers au Manitoba ainsi que la valeur fractionnée (en pourcentage).

Codes de classification des biens immobiliers dans la province du Manitoba	
10	Résidentiel 1 — moins de 5 unités de logement
20	Résidentiel 2 — 5 unités de logement ou plus
30	Agricole
40	Institutionnel
51	Prévu par la loi — pipelines
52	Prévu par la loi — chemins de fer
60	Autres
70	Terrain de golf
80	Résidentiel 3 — Condominiums habités par le propriétaire et coopératives d'habitation

Portion des biens immobiliers dans la province du Manitoba											
Classification	1990/91	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
10 Résidentiel 1	48,6	47,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0
20 Résidentiel 2	73,2	68,0	64,0	64,0	61,0	57,0	57,0	53,0	49,0	49,0	45,0
30 Agricole	27,1	27,0	27,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
31 Valeur d'utilisation agricole	27,1	27,0	27,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
40 Institutionnel	67,2	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0
51 Pipelines	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
52 Chemins de fer	24,5	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
60 Autres	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0	65,0
70 Terrain de golf	7,5	7,7	7,9	7,9	8,3	8,7	8,7	9,1	9,5	9,5	10,0
80 Résidentiel 3	32,7	33,0	34,0	35,0	37,0	38,0	39,0	41,0	43,0	43,0	45,0

Pour calculer la valeur fractionnée :

$$\text{Valeur fractionnée} = \text{Évaluation de la valeur marchande} \times \text{portion en pourcentage}$$

De nombreuses municipalités dans la province du Manitoba calculent les valeurs fractionnées des terrains et des biens immobiliers séparément.

Exemple 1

Marc Bouffon est propriétaire d'une résidence unifamiliale à Thompson, au Manitoba. L'évaluation de la valeur marchande du terrain est de 6 900 \$, et celle du bâtiment est de 67 900 \$. Quelle est la valeur marchande évaluée de cette maison? Quelle sera sa valeur fractionnée si le pourcentage de la fraction à l'égard des maisons unifamiliales est de 45 %?

Solution

Valeur évaluée du bien immobilier : $6\,900,00 \$ + 67\,900,00 \$ = 74\,800,00 \$$

Valeur imposable des terrains : $6\,900,00 \$ \times 45 \% = 3\,105,00 \$$.
Cette valeur est arrondie à 3 110 \$.

Valeur imposable de la maison : $67\,900,00 \$ \times 45 \% = 30\,555,00 \$$.
Cette valeur est arrondie à 30 560 \$.

Valeur fractionnée totale : $3\,110 \$ + 30\,560 \$ = 33\,670,00 \$$

Remarque : La valeur fractionnée doit être arrondie à la tranche de 10 \$ suivante.

Il incombe à l'évaluateur des biens immobiliers de déterminer l'évaluation de la valeur marchande de tous les biens immobiliers de la municipalité, la catégorie de chaque bien immobilier, ainsi que la valeur fractionnée. Cette tâche est accomplie pour tous les biens immobiliers, un à la fois, de la façon illustrée à l'exemple 1, jusqu'à ce que tous les biens immobiliers de la municipalité soient évalués. L'évaluateur ajoute alors les valeurs fractionnées de tous les biens immobiliers imposables dans la municipalité. Cette valeur fractionnée totale sert alors à la municipalité pour déterminer le taux d'imposition ou ce que l'on appelle plus couramment le **taux par mille**.

Le taux par mille. Pour calculer les impôts fonciers, la municipalité doit établir un taux d'impôt. Ce dernier reflète le montant en impôt qui doit être versé à l'égard de chaque tranche de 1 \$ de la valeur fractionnée. La formule utilisée pour déterminer ce taux d'impôt est la suivante :

$$\text{Taux d'impôt des biens immobiliers} = \frac{\text{Recettes totales requises}}{\text{Valeur fractionnée totale}}$$

En réalité, le taux d'impôt est habituellement exprimé en taux par mille (c.-à-d. un taux par tranche de 1 000 \$ de la valeur fractionnée.) Le mot « mille » vient des mots latins et français qui désignent le chiffre 1 000. La détermination du taux par mille dans les municipalités est illustrée dans l'exemple 2.

Exemple 2

Le budget de fonctionnement de la municipalité nécessite qu'une somme de 5 millions de dollars soit perçue en impôts fonciers. La valeur fractionnée totale de tous les biens immobiliers imposables est de 252 millions de dollars. Quel sera le taux d'imposition?

Solution

$$\text{Taux d'imposition} = \frac{5\,000\,000 \$}{252\,000\,000 \$} = 0,019\,841 \text{ ou } 1,98 \%$$

Cette décimale peut être exprimée sous forme d'un pourcentage en la multipliant par 100 : 1,98 %.

La décimale est la plupart du temps exprimée sous la forme d'un taux par mille en multipliant par 1 000 : 19,8 millièmes de dollar. Cela signifie que le contribuable versera 19,80 \$ par tranche de 1 000 \$ de la valeur fractionnée.

Exercice 3

1. a) Énumère cinq sources possibles de recettes municipales.
b) Énumère cinq dépenses municipales possibles.
2. Reporte-toi au tableau des codes de classification des biens immobiliers et au tableau des pourcentages des fractions qui sont présentés dans la leçon pour répondre à la question suivante.

Détermine le code de classification de bien immobilier ainsi que le pourcentage de la fraction du bien immobilier de 1997 :

- a) d'une maison unifamiliale;
 - b) d'une ferme;
 - c) d'un terrain de golf.
3. Une maison a une valeur marchande évaluée de 78 000 \$, l'évaluation du terrain étant de 8 000 \$. Si la fraction du bien immobilier est établie à 45 %, quelle sera la valeur fractionnée?
 4. Marc Bouffon décide de déménager dans un autre secteur de la ville. La nouvelle maison est évaluée à 110 000 \$, et le terrain à 10 000 \$. Quelle sera la valeur fractionnée si le pourcentage de la fraction est de 45 %?
 5. Tim Parker est le propriétaire d'une ferme au Manitoba. L'évaluation de la valeur marchande totale de ce bien immobilier est de 700 000 \$
 - a) Détermine le pourcentage de la fraction de ce bien immobilier.
 - b) Détermine la valeur fractionnée du bien immobilier.

6. La valeur fractionnée résidentielle se fonde sur la valeur marchande courante. Identifie et explique au moins cinq facteurs qui influent sur cette valeur.
7. L'assiette de la valeur fractionnée imposable totale d'une ville est de 375 millions de dollars. La municipalité a préparé son budget et elle s'est rendu compte qu'elle devait percevoir 22 500 000 \$ en impôts fonciers. Détermine le taux par mille exprimé en :
 - a) taux en pourcentage
 - b) taux par mille
8. Le besoin budgétaire de la ville de Nule est de 176 000 \$. La valeur fractionnée imposable de la municipalité est de 23 030 000 \$. Quel est le taux d'impôt exprimé en :
 - a) taux en pourcentage?
 - b) taux par mille?
9. Le besoin budgétaire pour la ville de Dijon est de 101 000 000 \$. La valeur fractionnée imposable de la municipalité est de 965 000 000 \$. Quel est le taux de l'impôt exprimé en :
 - a) taux en pourcentage?
 - b) taux par mille?
10. La Ville des Saules souhaite maintenir son taux d'impôt actuel de 62 millièmes de dollar. Si l'assiette de la valeur fractionnée imposable a diminué, passant de 43 milliards de dollars à 41 890 000 000 \$, combien d'argent est-ce que la municipalité pourra percevoir aux fins budgétaires?
11. Explique la différence entre le taux par mille et le taux en pourcentage.

Leçon 4 : Relevé et sommation des taxes

Au Manitoba, les propriétaires paient des impôts fonciers chaque année. Il s'agit de la principale source de recettes des municipalités. Ces impôts se composent de la taxe municipale et de la taxe pour l'éducation.

La taxe municipale revient à la municipalité. Elle se compose d'une taxe municipale générale et d'une taxe d'administration locale. Elle se calcule de la façon suivante :

$$\text{Taxe municipale} = \frac{\text{Valeur fractionnée totale}}{1\,000} \times \text{taux par mille de la municipalité}$$

La plupart des taxes d'amélioration locale se fondent sur le coût des améliorations et le prélèvement sur la longueur de façade. Essentiellement, le prélèvement sur la longueur de façade repose sur la longueur de la façade du bien immobilier. On le calcule de la façon suivante :

$$\text{Taxe d'amélioration locale} = \text{Prélèvement sur la longueur de façade} \times \text{coût de l'amélioration par pied de la façade du bien immobilier.}$$

Le coût des améliorations locales varie d'une municipalité à l'autre. Le tableau qui suit illustre le coût des améliorations locales pour la ville de Winnipeg en 1998. Nous nous servons de ces coûts pour calculer les améliorations locales.

Coût des améliorations locales aux fins de l'impôt foncier		
Amélioration des biens immobiliers	Durée	Coût par pied de façade (\$)
Asphaltage des voies de circulation	10 ans	13,41
Construction de boulevards	3 ans	3,60
Trottoirs en béton	5 ans	3,80
Bétonnage des rues	10 ans	17,28
Revêtement d'éléments granuleux des ruelles	3 ans	7,43
Système de drainage agricole	20 ans	4,53
Éclairage des ruelles	3 ans	0,45
Application d'huile sur les ruelles	1 an	4,82
Asphaltage des ruelles	10 ans	9,42
Éclairage ornemental (ruelle)	3 ans	2,08
Éclairage ornemental (rue)	3 ans	3,55
Application d'huile sur les routes	1 an	3,05
Renouvellement des égouts	20 ans	3,59
Évacuation des déchets	20 ans	3,59
Installation d'une conduite d'eau	10 ans	5,07

La taxe municipale totale est la somme de la taxe municipale générale et des taxes d'amélioration locale.

$$\text{Taxes municipales} = \text{Taxe municipale générale} + \text{taxes d'amélioration locales}$$

Exemple 1

André Hébert est le propriétaire d'une maison dont la valeur fractionnée totale est de 48 500 \$. La longueur de la façade de sa maison est de 50 pieds. Son taux d'impôt municipal annuel est de 23,435 millièmes de dollar. Ses impôts fonciers incluent les taxes d'amélioration locales pour la construction de boulevards et l'asphaltage des voies. Calcule les taxes municipales annuelles d'André.

Solution

$$\begin{aligned} \text{Taxe municipale} &= \frac{\text{Valeur fractionnée totale}}{1000} \times \text{taux par mille de la municipalité} \\ &= \frac{48\,000}{1\,000} \times 23,435 \\ &= 1\,136,60\$ \end{aligned}$$

Améliorations locales :

construction de boulevards : $50 \times 3,60 \$ = 180,00 \$$

asphaltage des ruelles : $50 \times 9,42 \$ = 471,00 \$$

Taxes municipales totales : $1\,136,60 \$ + 180,00 \$ + 471,00 \$ = 1\,787,60 \$$

Les taxes pour l'éducation viennent en aide aux diverses divisions scolaires dans la province du Manitoba. Les taxes pour l'éducation se calculent de la même façon que les taxes municipales, mais se fondent sur un taux par mille différent.

$$\text{Taxe municipale} = \frac{\text{Valeur fractionnée totale}}{1\,000} \times \text{taux par mille de la municipalité}$$

Cette taxe se compose de trois taxes différentes pour l'éducation - taxe provinciale pour l'éducation n° 1, taxe provinciale pour l'éducation n° 2 et taxe pour la division scolaire. La province établit le taux par mille des taxes provinciales pour l'éducation n° 1 et n° 2 et perçoit les sommes d'argent qui en proviennent. Tous les propriétaires de biens immobiliers paient une des taxes provinciales pour l'éducation. La division scolaire dans laquelle tu résides établit le taux par mille concernant la taxe de la division scolaire et reçoit l'argent qui en provient.

Exemple 2

Si on revient à l'exemple 1, la taxe pour l'éducation qu'André doit payer est de 30,926 millièmes.

- a) Calcule la taxe pour l'éducation.
- b) Calcule le compte total des taxes.

Solution

a) Taxe pour l'éducation = $\frac{\text{Valeur fractionnée totale}}{1\ 000} \times \text{taux par mille pour l'éducation}$

$$= \frac{48\ 500}{1\ 000} \times 30,926 = 1\ 499,91 \$$$

b) Compte total des taxes = 1 787,60 \$ + 1 499,91 \$ = 3 287,51 \$

Chaque propriétaire de biens immobiliers reçoit un Relevé et une sommation des taxes chaque année. Habituellement, le relevé ressemble à ce qui suit :

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ...							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
204700			12	132 384	55		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION COURANTE TERRAIN	ÉVALUATION COURANTE BÂTIMENT	INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	6 900 \$	67 900 \$	T	74 800 \$	10	45 %	33 670 \$
<small>* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES RECUS BANCAIRES CONSTITUENT LES RECUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU</small>							
<small>ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.</small>							

TAXES MUNICIPALES	DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
	TAXES MUN. GÉNÉRALES			33 670 \$	19,886	669,56 \$
	N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT
						0,00

TAXES SCOLAIRES	DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
	ÉDUCATION PROVINCIALE 1			33 670 \$	8,019	270,00 \$
	ÉDUCATION PROVINCIALE 2			33 670 \$		0,00 \$
	TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE			33 670 \$	24,278	817,44 \$

CRÉDITS D'IMPÔTS PROVINCIAUX	DESCRIPTION		PRÉLÈVEMENT
	(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.) AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA		250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE							
Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer
669,56 \$	1 087,44 \$	1 757,00 \$	(250,00 \$)	1 507,00 \$			1 507,00 \$

Remarques concernant le Relevé et sommation des taxes :

- La valeur d'évaluation du bien immobilier, qui devrait correspondre approximativement à la valeur marchande du bien immobilier, est établie par l'évaluateur de biens immobiliers local.
- La valeur fractionnée totale est un pourcentage de la valeur d'évaluation du bien immobilier et sert à calculer les impôts fonciers.
- Dans le tableau, les deux montants, soit 6 900,00 \$ et 67 900,00 \$, ont été multipliés par un pourcentage de fraction de 45 %, et les deux montants obtenus ont été arrondis à la tranche de 10 la plus près pour donner la valeur fractionnée totale de 33 670 \$.
- Le montant de la taxe municipale générale ou du « prélèvement » est égal au taux par mille de $19,886/1\ 000 \times 33\ 670,00\ \$ = 669,56\ \$$.
- Il y a également un prélèvement pour l'éducation sur lequel la municipalité n'exerce aucun contrôle. Le montant de la taxe pour l'éducation est décidé par la Province et la division scolaire locale. Le prélèvement provincial pour l'éducation correspond au taux par mille de $8,019/1\ 000 \times 33\ 670\ \$ = 270\ \$$, et le prélèvement pour la division scolaire correspond au taux par mille de $24,278/1\ 000 \times 33\ 670\ \$ = 817,44\ \$$.
- Le résultat correspond aux taxes municipales ajoutées aux taxes pour l'éducation, ce qui donne les taxes totales actuelles : $669,56\ \$ + 1\ 087,44\ \$ = 1\ 757,00\ \$$. Les crédits provinciaux sont déduits de ce total de sorte que les taxes nettes s'établissent à $1\ 757,00\ \$ - 250,00\ \$ = 1\ 507,00\ \$$. Dans le présent cas, il s'agit également du montant total des taxes à payer.

Les élèves peuvent soit utiliser une feuille de calcul pour leur Relevé et sommation des taxes, soit utiliser une photocopie fournie par l'enseignant.

Exemple

Complète le Relevé et sommation des taxes qui suit pour la maison suivante et qui est située au Manitoba.

Adresse : 1, rue de l'Exemple
 Quelque part (Manitoba)

Façade du bien immobilier : 50 pieds

Évaluation du terrain : 25 900 \$

Évaluation du bâtiment : 82 500 \$

Taux de la taxe municipale générale : 23,435

Taxe d'amélioration du bien immobilier : construction d'un boulevard,
 renouvellement des égouts

Taxe provinciale pour l'éducation n° 1 : 7,984

Taxe de la division scolaire : 18,326

Solution

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ						
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.
					50	
ADRESSE CIVIQUE						
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION COURANTE TERRAIN	INDICATIF BÂTIMENT	INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROP.	TAUX D'ÉVAL. (%)
	25 900 \$	82 500 \$	T	108 400 \$	10	45 %
						48 790 \$
<small>* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES RECUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU</small>						
						ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUN. GÉNÉRALES			48 790 \$	23,435	1 143,39 \$
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT
	3	Construction d'un boulevard	50	3,60 \$	180,00 \$
	20	Renouvellement des égouts	50	3,59 \$	179,50 \$

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1			48 790 \$	7,984	389,54 \$
ÉDUCATION PROVINCIALE 2					
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE			48 790 \$	18,326	894,13 \$

(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)		DESCRIPTION	PRÉLÈVEMENT
		AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA	250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE

Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer
1 502,89 \$	1 283,67 \$	2 786,56 \$	(250,00 \$)	2 536,56 \$			2 536,56 \$

Exercice 4

1. La famille Ernest est propriétaire d'une résidence dont la valeur marchande est évaluée à 100 000 \$, et le terrain est évalué à 20 000 \$. Le pourcentage de la fraction pour cette catégorie de bien immobilier est de 45 %. Le taux municipal par mille est de 22 millièmes, le taux pour la taxe provinciale pour l'éducation 1 est de 7 millièmes et le taux de la taxe de la division scolaire locale est de 20 millièmes. Il y a une taxe d'amélioration locale de 180 \$ pour la reconstruction des trottoirs. Quel est le montant total des taxes que la famille doit payer?
2. Les Lavergne ont acheté une maison dont la valeur marchande est évaluée à 98 000 \$ sur un terrain évalué à 15 000 \$. Le pourcentage de la fraction est de 45 %. Le taux de taxe municipale est de 19 millièmes, le taux de la taxe provinciale pour l'éducation 1 est de 7,51 millièmes et le taux de la division scolaire est de 21,49 millièmes. Quel était le montant total des taxes à payer cette année?
3. Les Ménard étaient propriétaires d'une maison. La valeur marchande de l'immeuble s'élevait à 67 000 \$ et le terrain était évalué à 3 500 \$. Ils ont décidé d'emménager dans une maison plus grande dans le même secteur résidentiel. Sa valeur marchande était évaluée à 95 000 \$, et la valeur du terrain à 7 500 \$. Le pourcentage de la fraction est de 45 %. Le taux de la taxe municipale est de 21 millièmes, le taux de la taxe provinciale pour l'éducation 1 est de 7,98 millièmes, et le taux de la taxe de la division scolaire est de 22 millièmes. Quel montant supplémentaire est-ce que les Ménard doivent payer en taxes pour leur nouvelle maison?
4. Une maison est évaluée à 118 000 \$, et le terrain à 15 000 \$. Le pourcentage de la fraction est 45 %. Le terrain a une façade de 15 m. Les améliorations locales sont imputées à un taux annuel du mètre de façade comme suit : égouts, 2,87 \$/m et trottoirs, 1,87 \$/m. Le taux de la taxe municipale est de 23 millièmes, celui de la taxe provinciale pour l'éducation 1 est de 7,32 millièmes et le taux de la division scolaire est de 25 millièmes. Quel est le montant des taxes qui doit être payé à l'égard de ce bien immobilier?

5. Complète le Relevé et sommation des taxes suivant.

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
204700			12	132 384	55		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION TERRAIN	ÉVALUATION COURANTE BÂTIMENT	INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	15 900 \$	117 900 \$	T		10	45 %	
* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES REÇUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU							
ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.							

TAXES MUNICIPALES					
DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUN. GÉNÉRALES				22,886	
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT

TAXES SCOLAIRES					
DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1				8,019	
ÉDUCATION PROVINCIALE 2				24,278	
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE					

CRÉDITS D'IMPÔTS PROVINCIAUX		
(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)	DESCRIPTION	PRÉLÈVEMENT
	AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA	250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE							
Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer

6. Complète le Relevé et sommation des taxes suivant.

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
204700			18	142 586	65		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION TERRAIN	ÉVALUATION COURANTE BÂTIMENT	INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	12 250 \$	122 600 \$	T		10	45 %	
* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES REÇUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU							
ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.							

DESCRIPTION				VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUN. GÉNÉRALES					17,887	
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT	

DESCRIPTION				VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1					7,329	
ÉDUCATION PROVINCIALE 2					23,276	
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE						

(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)		DESCRIPTION	PRÉLÈVEMENT
		AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA	250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE

Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrrages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer

7. Les Vaillancourt sont les propriétaires d'une maison dont la valeur marchande est évaluée à 220 000 \$, et le terrain est évalué à 20 000 \$. L'évaluation foncière est fractionnée à un taux de 45 %. Le taux de la taxe municipale est de 25 millièmes et celui pour l'éducation de 24 millièmes. De plus, il y a deux taxes d'amélioration locale qui doivent être payées : asphaltage, dont le coût de 2 500 \$ est réparti sur 10 ans, et l'éclairage ornemental des rues, dont le coût de 1 860 \$ est également réparti sur 10 ans. Calcule le montant total des taxes que les Vaillancourt devront payer cette année.

8. Mélanie Rosseau est la propriétaire d'une maison dont la valeur marchande est évaluée à 98 000 \$, et le terrain est évalué à 7 500 \$. Le pourcentage de la fraction à l'égard de ce bien immobilier est de 45 %. Le taux de la taxe municipale est de 34 millièmes et celui pour l'éducation de 23 millièmes. Quel est le montant total des taxes que Mélanie doit payer cette année?

9. Complète le Relevé et sommation des taxes suivant.

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
214800	2	650	9	12W	160		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION TERRAIN	ÉVALUATION COURANTE BÂTIMENT	INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	59 900 \$	122 600 \$	T		30	30 %	
* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES RECUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU							
ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.							

DESCRIPTION				VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUN. GÉNÉRALES					19,333	
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT	

DESCRIPTION				VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1					7,950	
ÉDUCATION PROVINCIALE 2						
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE					18,050	

(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)	DESCRIPTION		PRÉLÈVEMENT
		AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA	

TAXE TOTALE PAYABLE

Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer

10. Complète le Relevé et sommation des taxes suivant.

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							* SAUF ERREURS ET OMISSIONS * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS * LES REÇUS BANCAIRES CONSTITUENT LES REÇUS OFFICIELS * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
404700	3	4465	8	18E	160		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION TERRAIN	ÉVALUATION COURANTE BÂTIMENT	INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	19 900 \$		T		30	30 %	
ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.							

TAXES MUNICIPALES					
DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
TAXES MUN. GÉNÉRALES				19,000	
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT

TAXES SCOLAIRES					
DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1				7,950	
ÉDUCATION PROVINCIALE 2				18,050	
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE					

CRÉDITS D'IMPÔTS PROVINCIAUX			
(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)	DESCRIPTION		PRÉLÈVEMENT

TAXE TOTALE PAYABLE							
Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrérages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer

11. Les questions 9 et 10 avaient trait à des fermes au Manitoba. Quelles différences y a-t-il entre les questions 5 et 6 et les questions 9 et 10?

12. Complète le Relevé et sommation des taxes suivant.

RELEVÉ ET SOMMATION DES TAXES

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ							
NO. DE RÔLE	QUARTIER	LOT/SECTION	BLC/MUN	PLAN/RANG	FAÇADE/AIRE	UNITÉS LOG.	
404700	3	4465	8	18E	160		
ADRESSE CIVIQUE							
TITRE OU N° D'ACTE	ÉVALUATION TERRAIN	ÉVALUATION COURANTE BÂTIMENT	INDICATIF D'ÉTAT	ÉVALUATION TOTALE	CATÉG. PROPR.	TAUX D'ÉVAL. (%)	MONTANT ÉVALUÉ
	1 100 \$	47 500 \$	T		10	45 %	
	69 300 \$	66 900 \$	T		30	30 %	
	1 100 \$	108 400 \$	T		60	65 %	

* SAUF ERREURS ET OMISSIONS
 * TOUS LES TERRAINS DONT LES ARRÉRAGES SONT DE PLUS D'UN AN SERONT VENDUS AUX FINS DE PAIEMENT DES TAXES
 * TOUS LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE FAITS EN FONDS CANADIENS
 * LES RECUS BANCAIRES CONSTITUENT LES RECUS OFFICIELS
 * CONSERVER UNE COPIE AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

ÉVALUATION ASSUJETTIE AUX TAXES POUR AMÉLIORATION LOCALES.

TAXES MUNICIPALES

DESCRIPTION			VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
HÔPITAL				0,480	
TAXES MUN. GÉNÉRALES				13,280	
N° RÉGLEMENT	DURÉE	TYPE	PRÉLÈVEMENT	COÛT/PIED	PRÉLÈVEMENT

TAXES SCOLAIRES

DESCRIPTION	VALEUR FRACTIONNÉE TOTALE	TAUX EN MILLIÈMES	PRÉLÈVEMENT
ÉDUCATION PROVINCIALE 1	21 880 \$	7,920	
ÉDUCATION PROVINCIALE 2	71 180 \$	18,060	
TAXE DE LA DIVISION SCOLAIRE	133 920 \$	14,250	

CRÉDITS D'IMPÔTS PROVINCIAUX

(Voir la pièce jointe sur le Manitoba pour de plus amples renseignements.)	DESCRIPTION	PRÉLÈVEMENT
	AIDE FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RÉSIDANT AU MANITOBA	250 \$

TAXE TOTALE PAYABLE

Taxe municipale	Taxe scolaire	Taxe totale	Crédits prov.	Taxe nette	*Arrrages/crédits	Taxe ajoutée	Taxe à payer

13. Crée un modèle de feuille de calculs à partir de la question 6 qui te permettra de faire ce qui suit :

a) Calculer le montant total des taxes. Enregistre la feuille de calculs sous TAXE 1.

Lorsque tu apportes les changements suivants, commence toujours avec la feuille de calcul TAXE 1.

b) Suppose qu'il n'y a pas de changements sauf une augmentation du taux par mille qui passe de 17,887 à 25 millièmes. Quel serait le nouveau montant total des taxes à payer? Enregistre sous TAXE 2.

c) La valeur de ta maison a été réévaluée à 132 000 \$. En supposant qu'il n'y a aucun autre changement dans le formulaire des taxes, quelle serait la différence dans le montant total des taxes à payer? Enregistre sous TAXE 3.

d) Si la municipalité a augmenté le taux par mille de 1, quelle différence y aurait-il dans le montant des taxes à payer? Enregistre sous TAXE 4.